

D10 34/2

RUSANGANWA FRANCOIS-XAVIER

KIGALI le 18/08/1998

B.P 5132 KIGALI

D - Sports
Son offre est trop élevée,
lui due d'être plus modeste
pour avoir le meilleur
(causé 24.8.98)

OBJET: Offre de dépannage

Monsieur le Ministre de
la jeunesse, du sport, de la
culture et de la
formation professionnelle

KIGALI D - Infrastructure

Ecrire une lettre
- Qu'il nous donne son offre
et nous obtenir pour un
remplacement du panneau.
Date : 18/08/98
N° d'assassinat : 3525721
27/8/98

Monsieur le Ministre,
C'est avec respect que je viens auprès de votre haute
personnalité offrir les services de dépannages dans
le ministère dont la responsabilité vous est confié.

En effet, je suis capable de
dépanner le panneau indicateur se trouva au
stade. J'aimerais toute fois vous informer que je ne
peux pas présenter un devis sans aucune
verification. Ci-joint les explications détaillées de
toutes les interventions possibles que j'aurai à
faire dans le cas où ma demande rencontrera votre
approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'expression de ma profonde considération.

RUSANGANWA FRANCOIS-XAVIER



**INTERVENTION PRELIMINAIRE A FAIRE POUR LE
DEPANNAGE DU PANNEAU INDICATEUR AU STADE AMAHORO**

*La vérification de ce panneau
comporte les étapes suivantes:*

- a. Vérification des éléments composants ce panneau
- b. Vérification de l'alimentation en énergie électrique
- c. Etablissement du devis
- d. Présentation de la facture de dépannage

L'étape finale suivante sera:

- * le dépannage final
- * la mise en service du panneau.
- * la remise du schémas du panneau

N.B: Les travaux de vérification sont payables et valent trois cents cinquante mille francs rwandais.

RUSANGANWA FRANCOIS-XAVIER

